

Département
de la
Charente-Maritime

Ville de Royan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 AVRIL 1965

OBJET :

Désignation des Adminis-
trateurs de la
S.E.M.A.R.R.O.Y

Le quatre avril mil neuf cent soixante cinq, à dix heures
, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni au lieu
ordinaire de ses séances à la Mairie, sous la présidence de
M. Jean-Noël de LIPKOWSKI, Député-Maire, d'après convocations
faites le 31 mars 1965 .

65011
Etaient présents: MM. de LIPKOWSKI , MATRAS , BISCAYE, BENDER,
Melle FOUCHE ,MM. COLLE ,MOUCHOT, BOUCHET, NAULIN, BETOUS, BOUDEY,
POUGET, BROTRÉAU , Mme BIDEAU,MM. STIPAL - OSQUIGUILL, REIX,DOMBECQ,
BERLAND, TETARD, CAMBLONG, VULTAGGIO, PECHEVIS, NARTEAU, BUJARD,
LANUSSE .

Représenté : Dr GACHET par M. le Député-Maire .

Les conseillers présents formant la majorité des membres
en exercice, il a été conformément à l'article 29 du Code
Municipal procédé à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein
du Conseil .

M. BETOUS ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné
pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Par lettre en date du 25 Mars 1965 et suivant instructions
reçues de la Société Centrale d'Equipement du territoire, Monsieur
le Directeur de la S.E.M.A.R.R.O.Y. demande au Conseil Municipal
de bien vouloir procéder à la désignation des administrateurs de la
Ville au sein du Conseil d'Administration de la Société.

En effet, conformément à l'article 19, alinéa 4 des statuts
en date du 27 Mai 1963, le mandat des représentants des collecti-
vités locales expire avec celui de l'Assemblée qui les a désignés.
Les représentants sortants sont rééligibles.

Les représentants du précédent Conseil étaient : MM. MOUCHOT,
REIX et NARTEAU.

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner MM. BENDER,
TETARD, STIPAL, MOUCHOT, REIX et NARTEAU pour remplir les fonctions
d'Administrateurs au sein du Conseil de la S.E.M.A.R.R.O.Y.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les statuts de la S.E. M.A.R.R.O.Y , et notamment l'article 19
paragraphe 4

Ouf l'exposé du rapporteur

DECIDE

de désigner MM. BENDER, TETARD, STIPAL, MOUCHOT, REIX, NARTEAU
comme administrateurs de la S.E.M.A.R.R.O.Y.

Fait et délibéré à Royan, les jours, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. Les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Député Maire
L'Adjoint Délégué,



VU

ROCHEFORT-s/MER, le

30 AVR. 1965

Le Sous-Préfet,

[Handwritten signature]

2ème Direction

3ème Bureau

JA/MP

ARRÊTE

portant désignation des représentants du Conseil Municipal de ROYAN, au sein du Comité Consultatif institué auprès de la Bibliothèque Municipale de ROYAN.

N° 65 346 = 2/3

LE PREFET DE LA CHARENTE-MARITIME
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR,

VU le décret n° 53-893 du 26 Septembre 1953 relatif à la déconcentration administrative ;

VU le décret n° 61-1003 du 1er Septembre 1961 portant création en son article 6 d'un Comité consultatif auprès de certaines bibliothèques municipales ;

VU l'arrêté ministériel du 27 Décembre 1961 fixant la liste des bibliothèques municipales auprès desquelles doit être institué un Comité Consultatif ;

VU l'instruction interministérielle du 12 Juillet 1962 pour l'application du décret n° 61-1003 du 1er septembre 1961 ;

VU l'Arrêté Préfectoral du 3 Août 1963 désignant MM. BRENUSSAU BISCAYE, MOUCHOT en qualité de représentants du Conseil Municipal de ROYAN au sein de cet organisme.

VU la délibération du Conseil Municipal de ROYAN, en date du 4 avril 1965 portant désignation de nouveaux représentants du Conseil Municipal à la suite du renouvellement de cette assemblée.

ARRÊTE

ARTICLE 1er .-- Sont nommés en qualité de représentant du Conseil Municipal au sein du Comité Consultatif institué auprès de la Bibliothèque Municipale de ROYAN :

- Messieurs BISCAYE
COLLE
BETOUS

Les intéressés sont nommés pour la durée de leur mandat de Conseiller Municipal.

.../...

ARTICLE 2.- Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture, Monsieur le Sous-Préfet de ROCHEFORT, Monsieur le Maire de ROYAN, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.



Pour Ampliation :
Pour le Préfet et par autorisation,
L'Attaché, Chef du 3^{me} Bureau:

LA ROCHELLE, le 15⁷ MAI 1965

LE PREFET,
Pour le Préfet:
Le Secrétaire Général,

LALANDE